



1 COTISATION SYNDICALE = 1 REMBOURSEMENT FISCAL

**SI VOUS PAYEZ UNE COTISATION SYNDICALE
LES IMPÔTS VOUS REMBOURSENT 66 %**

Dorénavant la cotisation syndicale est déductible pour TOUS les contribuables, qu'ils soient imposables ou non ! En effet, la loi de finances rectificative pour 2012, parue au Journal Officiel du 30 décembre dernier, vient d'instaurer un crédit d'impôt, en lieu et place de la réduction d'impôt sur les cotisations syndicales...

Dès la déclaration des revenus 2012, pour une cotisation mensuelle de 15 euros, l'adhérent touchera presque 10 € des impôts

Alors allez-y, lancez-vous ! Syndiquez-vous !



Se syndiquer c'est d'abord concrétiser sa solidarité avec les collègues. Ce n'est pas un enrôlement : c'est un geste en faveur de la collectivité de travail, un encouragement avec ceux qui militent pour le bien commun.

Se syndiquer, ce n'est pas se démarquer de ses collègues.

Au contraire, c'est mieux s'insérer dans la vie des équipes, des entités, notamment par l'accès privilégié à des informations que ne donne pas (ou ne possède pas) la hiérarchie.



Se syndiquer, ce n'est pas entrer dans une spirale militante qui obligerait à s'investir, à consacrer du temps professionnel ou personnel «pour la bonne cause». Chacun prend la place qu'il souhaite. Un adhérent, est informé, consulté et si nécessaire défendu. S'il souhaite plus, il pourra devenir délégué du personnel, élu CE ou CHSCT. Tout cela reste au libre choix et au libre arbitre de l'adhérent.

Se syndiquer, ce n'est pas jouer les martyrs et se mettre en danger devant la hiérarchie. La discrimination syndicale est d'ailleurs sévèrement sanctionnée par la loi si elle est avérée. Se syndiquer reste totalement discret. Mais c'est surtout la certitude d'avoir l'aide de son syndicat, y compris juridique, et un soutien de qualité dans tous les moments délicats de la vie professionnelle.

Se syndiquer, c'est avoir des convictions, des valeurs, et se mettre en accord avec celles-ci et avec soi-même. Se syndiquer est un geste essentiel, réfléchissez-y.



Si tu partages ces quelques réflexions, discutons-en ensemble.

BULLETIN DE CONTACT OU D'ADHESION :

À remettre à un élu CGT de l'entreprise ou à renvoyer à la Fédération de la Métallurgie CGT
Secteur Vie Syndicale - 263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex

Nom : Prénom :

Adresse :

E-mail :@.....

Tel :